



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des migrants à Calais

Question au Gouvernement n° 4568

Texte de la question

SITUATION DES MIGRANTS À CALAIS

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le ministre de l'intérieur, vingt-sept personnes au moins ont péri dans le naufrage de l'esquif qui devait les mener en Angleterre. La Manche est d'ores et déjà un cimetière. Le sort de ces hommes, de ces femmes et de ses enfants appelle une réponse du Gouvernement. Au-delà même de ces drames maritimes, leurs conditions de survie dans des camps de fortune, où ils sont exposés au froid, à la faim et aux violences de toutes sortes, sont indignes.

Il faut d'urgence démanteler les camps sauvages qui se constituent dans les environs de Calais et traiter les dossiers de ces postulants à l'asile qui peuvent représenter une richesse pour la société française.

Il est également indispensable de lutter contre les passeurs qui font commerce de la détresse humaine et exposent ces familles à des périls mortels. Pourtant, cette action répressive contre les trafiquants d'êtres humains est insuffisante, car on n'arrêtera pas le désespoir en emprisonnant quelques mafieux sans foi ni loi. Pour détourner vraiment les migrants de ces filières, il est nécessaire de rouvrir des voies légales qui leur permettraient de postuler à l'asile dans des conditions humaines et acceptables au lieu de les laisser prendre des risques incroyables.

Pour ce faire, le Président de la République s'était engagé en faveur de la renégociation des accords du Touquet qui font que, de manière aberrante, les frontières britanniques sont en France. Il y a manifestement un manque de volonté du Royaume-Uni envers ces migrants qui souhaitent à tout prix rallier l'Angleterre.

Quelles mesures d'urgence le Gouvernement entend-il prendre afin de faire cesser ces drames insupportables qui ont lieu notamment à la frontière maritime entre la France et le Royaume Uni ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Nous partageons l'émotion, la détresse et parfois même la colère devant ces drames humains qui ont lieu en mer, comme le 24 novembre, mais aussi sur terre : vous avez raison de le rappeler.

Notre travail s'inscrit dans la continuité de celui accompli par le gouvernement précédent. Je rappelle à cet égard que c'est le ministre courageux qu'était Bernard Cazeneuve qui a permis, en grande partie, de régler ce problème.

M. Jean-Louis Bricout. Bravo !

M. Gérard Darmanin, ministre . Nous avons poursuivi cette action, étant donné qu'il y a aujourd'hui quinze fois moins de migrants à Calais, à Dunkerque et à Grande-Synthe qu'il y a cinq ans.

S'agissant des accords du Touquet, qui sont parfois dénoncés, il a fallu le courage de Nicolas Sarkozy et d'un maire communiste, à la suite des problèmes liés au centre de Sangatte, pour les négocier. Mais ils n'ont rien à voir avec la situation dans laquelle nous sommes et les évoquer à cor et à cri ne résoudra pas le problème.

Les accords du Touquet sont le fruit d'une négociation dans les domaines de l'immigration légale et du tourisme et ont été conclus à un moment où les migrants se rendaient au Royaume-Uni par le tunnel et par le port. Désormais, nous ne trouvons quasiment plus aucun migrant dans ces deux lieux ;...

M. Jean-Marie Sermier. Ce n'est pas grâce à vous !

M. Gérard Darmanin, ministrec'est pourquoi ils montent sur des *small boats*. Vous pourrez donc renégocier ces accords tant que vous voulez, cela ne changera rien à l'affaire : le migrant qui se trouve sur la côte, à Bray-Dunes, à Dunkerque ou à Calais ne s'informe pas de l'accord international permettant aux touristes de prendre l'Eurostar ou le tunnel avant de traverser la Manche !

Comme l'a dit le Président de la République, c'est d'une négociation en vue d'un accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni dont nous avons besoin. Nous regrettons, je tiens à le redire, que personne n'y ait pensé lors de la négociation du Brexit. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4568

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)